

Réf: Dossier N° 112492

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAGMA PRODUCTION EVENT & CONSULTING »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 3, Lot
114, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 23/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAGMA PRODUCTION EVENT &
CONSULTING »

Objet :

- Production Audiovisuelle et Cinématographique.
- Organisation D'évènementiel.
- Consultance.
- Appui.
- Conseil En Relation Internationales.
- Prestation De Services Et Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 3, Lot
114, Ilot 10

Dirigeant(s): Mme KOUASSI AMOITA MARIE-STELLA RETY (COGÉRANT), Mme ASQUET MAGALI GBESSI AFFIBA EPOUSE MOUSSA (COGÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2022-B12-03210 du 09/06/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°25138/GTCA/RC/2022 du 09/06/2022

